



conseil • expertise comptable • audit

**Commissaires aux comptes**

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DE TARN ET GARONNE**

53 Avenue Jean Moulin  
82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

05 63 03 86 65  
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark  
Albasud - BP 364  
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT  
**A U D E C I A**

Société de commissaires aux comptes  
inscrite sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes, rattachée à la  
Compagnie Régionale des Commissaires  
aux comptes de Toulouse  
SAS au capital de 7 638 €  
RCS Montauban 314 684 481

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE TARN ET GARONNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne :

- **Rapprochement des cotisations, timbres et bracelets**

Nous nous sommes attachés à vérifier le correct rapprochement des cotisations, des timbres et des bracelets entre les logiciels de gestion et la comptabilité ;

- **Rapprochement des notifications des subventions**

Nous avons également vérifié le correct rapprochement des notifications de subventions avec la comptabilité, ainsi que le dénouement post clôture des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 06 janvier 2026

**SODECAL AUDIT**



Anne-Laure DESTRUDEL  
Commissaire aux comptes

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025			01/07/2023 au 30/06/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	40 117,28	40 117,28		707,87
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 652,89		119 652,89	119 652,89
Constructions	1 656 884,34	1 252 785,63	404 098,71	306 950,97
Installations techn., matériel et outil. ind.	266 513,79	238 591,47	27 922,32	28 050,11
Autres	320 348,67	214 719,44	105 629,23	87 408,66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 896,50		2 896,50	2 772,00
Autres titres immobilisés	4 486,50		4 486,50	4 486,50
Prêts	4 200,00		4 200,00	5 400,00
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 415 099,97</b>	<b>1 746 213,82</b>	<b>668 886,15</b>	<b>555 429,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	160 232,30		160 232,30	161 405,69
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	134,35		134,35	8 209,05
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	538 594,57		538 594,57	604 162,21
Valeurs mobilières de placement	1 532 150,00		1 532 150,00	1 520 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	125 032,62		125 032,62	149 635,51
Charges constatées d'avance	33 261,24		33 261,24	32 231,25
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 389 405,08</b>		<b>2 389 405,08</b>	<b>2 475 643,71</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 804 505,05</b>	<b>1 746 213,82</b>	<b>3 058 291,23</b>	<b>3 031 072,71</b>

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	Du 01/07/2024 au 30/06/2025	Du 01/07/2023 au 30/06/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	227 392,95	227 392,95
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	515 267,97	515 267,97
Autres		
Report à nouveau	1 578 891,25	1 477 048,86
Excédent ou déficit de l'exercice	88 290,58	101 842,39
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>2 409 842,75</b>	<b>2 321 552,17</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	3 266,99	5 310,46
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 413 109,74</b>	<b>2 326 862,63</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	290 992,57	369 229,23
<b>TOTAL (II)</b>	<b>290 992,57</b>	<b>369 229,23</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	15 000,00	70 000,00
Provisions pour charges	49 134,95	43 574,10
<b>TOTAL (III)</b>	<b>64 134,95</b>	<b>113 574,10</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128 034,51	72 775,26
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 494,84	56 831,12
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	104 601,36	86 000,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 923,26	5 800,05
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>290 053,97</b>	<b>221 406,75</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 058 291,23</b>	<b>3 031 072,71</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	627 416,46	604 845,56
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	31 497,11	29 830,45
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	319 407,48	325 658,56
<i>Dont parrainages</i>	1 333,80	1 185,60
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	192 715,97	365 536,67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	24 172,00	24 584,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	131 229,32	124 418,47
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 000,00	
Utilisations des fonds dédiés	198 360,72	202 876,43
Autres produits	30 365,00	30 860,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 610 164,06</b>	<b>1 708 610,14</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	376 845,10	352 133,90
Variation de stock	1 173,39	-11 190,82
Autres achats et charges externes	276 125,52	275 514,09
Aides financières	81 477,49	80 097,32
Impôts, taxes et versements assimilés	37 765,43	34 483,48
Salaires et traitements	380 196,22	384 254,69
Charges sociales	157 796,96	155 701,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	91 493,44	87 033,47
Dotations aux provisions	5 560,85	4 663,22
Reports en fonds dédiés	120 124,06	250 756,02
Autres charges	30 365,00	30 860,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 558 923,46</b>	<b>1 644 307,22</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>51 240,60</b>	<b>64 302,92</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	56 770,34	50 277,15
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>56 770,34</b>	<b>50 277,15</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 886,84	4 989,32
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>7 886,84</b>	<b>4 989,32</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>48 883,50</b>	<b>45 287,83</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>100 124,10</b>	<b>109 590,75</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	12 655,33	1 982,00
Sur opérations en capital	18 204,99	18 750,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>30 860,32</b>	<b>20 732,00</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 201,37	13 629,03
Sur opérations en capital	8 636,47	10 176,33
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>33 837,84</b>	<b>23 805,36</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-2 977,52</b>	<b>-3 073,36</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 856,00	4 675,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 697 794,72</b>	<b>1 779 619,29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 609 504,14</b>	<b>1 677 776,90</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>88 290,58</b>	<b>101 842,39</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**

## ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	0		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

## ANNEXE

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 3 058 291,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 88 290,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/11/2025.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Objet social de l'entité :

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents. Apporter son concours à la prévention du braconnage. Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Apporter son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	3 à 20 ans
- Installations générales	10 à 20 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	5 à 10 ans
- Mobilier	5 à 15 ans

### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes titres (obligations) détenus par la fédération départementale :

- Valeur comptable : 1 044 000 euros.
  - Valeur réelle à la clôture de l'exercice : 1 040 808 euros
- soit une moins value latente de 3 192 euros.

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

## ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	40 117			
CORP.	Terrains		119 653			
	Constructions	Sur sol propre	970 074		37 991	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	541 321		114 599	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		260 840		7 741	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	52 726			
		Matériel de transport	153 509		48 762	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	111 813		5 570	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				20 705		
<b>TOTAL</b>			2 209 936		235 368	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		2 772		125	
	Autres titres immobilisés		4 487			
	Prêts et autres immobilisations financières		5 400			
<b>TOTAL</b>			12 659		125	
<b>TOTAL GENERAL</b>			2 262 712		235 492	
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			40 117	
CORP.	Terrains				119 653	
	Constructions	Sur sol propre			1 008 065	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons	7 101		648 819	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		2 067		266 514	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers	6 372		46 354	
		Matériel de transport	42 688		159 583	
		Mat. bureau, inform., mobilier	2 972		114 412	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			20 705			
<b>TOTAL</b>			81 904		2 363 400	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2 897	
	Autres titres immobilisés				4 487	
	Prêts & autres immob. financières			1 200	4 200	
<b>TOTAL</b>			1 200		11 583	
<b>TOTAL GENERAL</b>			83 104		2 415 100	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

## ANNEXE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		39 409	708		40 117
<b>TOTAL</b>		39 409	708		40 117
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	842 602	24 372		866 974
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	361 842	31 070	7 101	385 811
Inst. techniques matériel et outil. industriels		232 790	7 869	2 067	238 591
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	51 017	513	6 372	45 157
	Matériel de transport	79 780	24 846	34 051	70 576
	Mat. bureau et informatiq., mob.	99 843	2 115	2 972	98 986
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		1 667 874	90 785	52 563	1 706 096
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 707 283</b>	<b>91 493</b>	<b>52 563</b>	<b>1 746 213</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ANNEXE

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	70 000		55 000	15 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	43 574	5 561		49 135
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>		<b>113 574</b>	<b>5 561</b>	<b>55 000</b>	<b>64 135</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>113 574</b>	<b>5 561</b>	<b>55 000</b>	<b>64 135</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		5 561	55 000	
	- financières				
	- exceptionnelles				

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

## ANNEXE

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	70 000,00		55 000,00		15 000,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	43 574,10	5 560,85			49 134,95
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>113 574,10</b>	<b>5 560,85</b>	<b>55 000,00</b>		<b>64 134,95</b>

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	5 560,85	55 000,00
financières		
exceptionnelles		

## ANNEXE

### TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	161 405,69		1 173,39	160 232,30
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>161 405,69</b>		<b>1 173,39</b>	<b>160 232,30</b>

## ANNEXE

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	4 200		4 200
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	134	134	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	135 190	135 190	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	403 405	403 405		
Charges constatées d'avance	33 261	33 261		
<b>TOTAUX</b>		<b>576 190</b>	<b>571 990</b>	<b>4 200</b>
RENOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 200		

## ANNEXE

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	33 261
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>33 261</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	525 261
Disponibilités	11 583
<b>TOTAL</b>	<b>536 844</b>

## ANNEXE

## ANNEXE

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	227 392,95				227 392,95
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	515 267,97				515 267,97
Report à nouveau	1 477 048,86		101 842,39		1 578 891,25
Excédent ou déficit de l'exercice	101 842,39			101 842,39	
Subventions d'investissement	5 310,46			2 043,47	3 266,99
<b>TOTAUX</b>	<b>2 326 862,63</b>		<b>101 842,39</b>	<b>103 885,86</b>	<b>2 324 819,16</b>

## ANNEXE

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	128 035	12 748	55 805	59 481
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	41 495	41 495		
Personnel & comptes rattachés	48 352	48 352		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	46 417	46 417		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 833	9 833		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 923	15 923		
<b>TOTAUX</b>	<b>290 054</b>	<b>174 768</b>	<b>55 805</b>	<b>59 481</b>

- RENVOIS
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

## ANNEXE

### CHARGES À PAYER

#### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

#### MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	326
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 495
Dettes fiscales et sociales	83 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

#### TOTAL DES CHARGES À PAYER

**125 655**

## ANNEXE

### LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
<b>Personnel salarié :</b>	<b>10,00</b>	<b>8,00</b>
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8,00	6,00
Ouvriers		

## ANNEXE

### PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels :

- Subvention virée au compte de résultat : 2043 €
- Cessions d'éléments d'actifs : 16 162 €
- Dommages et intérêts reçus : 6 205 €
- Divers : 6 449 €

Charges exceptionnelles:

- Pénalités : 1 498 €
- Cessions d'immobilisations : 8 636 €
- Divers : 23 702 €

## ANNEXE

**Tableau de suivi des fonds dédiés Ecocontribution**

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
CYNOBS	2022	24 604,77		2 800,94		2 800,94		
COTURNIX 3	2022	59 245,25		14 235,22		14 235,22		
BIODIVIN	2023	731,49		219,81		219,81		
CAILLES OC	2023	62 942,16		5 162,65		358,94		4 803.71
CYNOBS 4	2023	41 092,28		5 814,02		5 814,02		
FONSEDUC 3	2024	9 885,15		9 885,15		9 885,15		
CAILLES OC 2	2024	63 573,41		63 573,41		63 573,41		
CYNOBS 2030	2024	30 838,45		30 838,45		30 838,45		
ICE	2024	6 540,22		6 540,22		6 540,22		
CAILLES OC 1612	2025	62 534.48					62 534.48	62 534.48
FONSEDUC 1564	2025	13 678.19					13 678.19	13 678.19
CYNOBS 1599	2025	32 452.97					32 452.97	32 452.97
ICE 1655	2025	11 458.42					11 458.42	11 458.42
<b>TOTAL</b>				<b>139 069,87</b>		<b>134 266.16</b>	<b>120 124,06</b>	<b>124 927,77</b>

**Tableau de suivi des autres fonds dédiés**

Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
			A	B	B	C	
Trame verte et bleue	2023	162 690,56	90 239,97		47 867,09		42 372,88
Fonds verts	2024	142 276,00	139 918,79		16 227,47		123 691,32
<b>TOTAL</b>			<b>230 158,76</b>		<b>64 094,56</b>		<b>166 064,20</b>

**Subventions de Fonctionnement octroyées par la fédération départementale :**

La fédération départementale des chasseurs de Tarn et Garonne a octroyé différentes subventions au cours de cet exercice, pour un montant de 81 477 euros concernant des actions spécifiques (permis de chasse, plantations de haies), des équipements des ACCA (chambres froides...), l'organisation de manifestations et concours.

**Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La Fédération départementale des chasseurs de Tarn et Garonne a décidé de provisionner le montant des engagements de retraite dans ces comptes.

La provision est calculée en tenant compte de :

- L'indemnité brute, égale à 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 6 mois de salaire,
- Les charges sociales patronales afférentes,
- Un coefficient pondérateur qui est fonction de l'âge actuel du salarié,
- Déduction faite des sommes disponibles (63 828 euros) qui ont été versées sur un contrat assurant les indemnités de fin de carrière auprès de la compagnie d'assurance Allianz.

## ANNEXE

Répartition Analytique		30/06/2025	30/06/2024
<b>Section Générale</b>			
	Produits	1 151 595,97 €	1 277 594,06 €
	Charges	1 091 415,87 €	1 248 594,27 €
	Résultat	60 180,10 €	28 999,79 €
<b>Section Dégâts</b>			
	Produits	252 372,31 €	226 321,16 €
	Charges	224 261,83 €	153 478,56 €
	Résultat	28 110,48 €	72 842,60 €
<b>Section Eco contribution</b>			
	Produits	293 826,44 €	275 704,07 €
	Charges	293 826,44 €	275 704,07 €
	Résultat	- €	- €
<b>GLOBAL</b>			
	<b>Produits</b>	<b>1 697 794,72 €</b>	<b>1 779 619,29 €</b>
	<b>Charges</b>	<b>1 609 504,14 €</b>	<b>1 677 776,90 €</b>
	<b>Résultat</b>	<b>88 290,58 €</b>	<b>101 842,39 €</b>

### Contrôle des comptes :

Honoraires du commissaire aux comptes pour la mission d'audit légal : 6 112 € TTC.